



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

SOLIDARITÉ

4.1 - Accueil des personnes âgées ou handicapées : analyse des opportunités, évolution de l'offre d'accueil

4.2 - Accueil des personnes âgées ou handicapées : expertise budgétaire et financière

4.3 - Accueil des personnes âgées ou handicapées : évaluation de la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des résidents

4.4 - Accueil des personnes âgées ou handicapées : accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des évolutions législatives



Fiche de prestation 4.1

➤ **Domaine : SOLIDARITE**

Le service Offre d'accueil de la DGASD accompagne les établissements, services et accueillants familiaux chargés de la prise en charge médico-sociale des personnes âgées et / ou handicapées et les collectivités qui souhaitent accueillir de telles structures sur leur territoire.

➤ **Nom des prestations :** Accueil des personnes âgées ou handicapées : analyse des opportunités, évolution de l'offre d'accueil

➤ **Opérations concernées et périmètre d'intervention :**

Création / Restructuration de l'offre d'accueil

Les créations de nouvelles places, décidées par le schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale, au regard des besoins constatés sur les territoires, sont ensuite soumises à un appel à projets, piloté directement par le Département ou conjointement par le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin de prioriser et déterminer un promoteur en fonction de critères préalablement établis et communiqués. Ces critères permettent de s'assurer de la cohérence de l'offre tant sur le plan géographique que de la qualité de prise en charge des publics concernés.

Les constructions / restructurations d'établissements, sont examinées tant sur le plan de leur faisabilité technique que financière. Une procédure de conduite des opérations d'investissements a ainsi été élaborée par le Département et l'ARS, puis transmise conjointement aux gestionnaires. Le respect des différentes étapes de cette procédure conditionne la participation financière du Département et permet de limiter autant que possible les variations des tarifs journaliers à la charge des résidents, de leurs familles et du Département au travers de l'aide sociale départementale.

➤ **Bénéficiaires :**

Communes ou communautés de communes ayant des projets d'installation d'offre d'hébergement

➤ **Modalités pratiques :**

Le rôle de conseil est gratuit.



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

➤ **Contact :**

- Département de la Sarthe-DGA Solidarité - Direction Autonomie – Service Offre d'Accueil
- Directeur Général Adjoint : Marie Hélène GAUTIER
- Chef de service : Isabelle GRONDIN : 02-43-54-71-45
isabelle.grondin@sarthe.fr
- Site internet : www.sarthe.fr/





Fiche de prestation 4 .2

➤ **Domaine : SOLIDARITE**

Le service Offre d'accueil de la DGASD accompagne les établissements, services et accueillants familiaux chargés de la prise en charge médico-sociale des personnes âgées et / ou handicapées et les collectivités qui souhaitent accueillir de telles structures sur leur territoire.

➤ **Nom des prestations :** Accueil des personnes âgées ou handicapées : Expertise budgétaire et financière

➤ **Opérations concernées et périmètre d'intervention :**

1) **Expertise budgétaire et financière :**

I/ Contrôle de gestion et d'optimisation des moyens :

A/ Elaboration des budgets prévisionnels, procédure contradictoire et contrôle des dépenses

- Négociation des budgets avec les gestionnaires,
- Allocation des moyens (aide sociale et APA) au regard des indicateurs départementaux,
- Maîtrise de l'évolution des tarifs journaliers applicables aux établissements au regard de l'état de dépendance et en fonction des capacités contributives des résidents.

B/ Analyse des comptes administratifs et affectation des résultats.

II/ Analyse et prospective financière :

A/ Surveillance et mission de conseil aux établissements en difficulté

1/ Diagnostic de l'existant

- Analyse des déficits d'exploitation,
- Examen du bilan comptable et financier (évaluation du fond de roulement et de la trésorerie)
- Contrôle du niveau d'endettement et de la capacité d'autofinancement

2/ Mise en place de plans d'actions pour un retour à l'équilibre

- Maîtrise des charges d'exploitation et optimisation des recettes,
- Recherche d'efficacité et d'économie d'échelle (mise en place de direction commune, de fusion),
- Moyens supplémentaires octroyés dans le cadre de conventions tripartites ou CPOM.



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

B/ Projet de travaux des établissements

1/ Contrôle et validation des Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI)

- Etude du plan de financement prévisionnel et évaluation de l'incidence des travaux sur la trésorerie,
- Projection du tarif hébergement intégrant le coût des travaux,
- Mise en place de mécanismes comptables assurant la maîtrise de l'équilibre financier et du tarif.

2/ Subventions transférables

- Instruction des demandes de subventions,
- Mandatement et suivi des subventions d'investissements versées par le Département.

➤ **Bénéficiaires :**

Communes ou communautés de communes ayant des projets d'installation d'offre d'hébergement

➤ **Modalités pratiques :**

Le rôle de conseil est gratuit.

➤ **Contact :**

- Département de la Sarthe-DGA Solidarité - Direction Autonomie – Service Offre d'Accueil
- Directeur général Adjoint : Marie Hélène GAUTIER
- Chef de service : Isabelle GRONDIN : 02 43 54 71 45
- Site internet : www.sarthe.fr/





Fiche de prestation 4.3

➤ **Domaine : SOLIDARITE**

Le service Offre d'accueil accompagne les établissements, services et accueillants familiaux chargés de la prise en charge médico-sociale des personnes âgées et / ou handicapées **et les collectivités qui souhaitent accueillir de telles structures sur leur territoire.**

➤ **Nom des prestations :** Accueil des personnes âgées et handicapées : Evaluation de la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des résidents

➤ **Opérations concernées et périmètre d'intervention :**

Evaluation de la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des résidents

Le service offre d'accueil a un rôle de contrôle sur l'accompagnement proposé aux résidents, notamment lors :

- des renouvellements des conventions tripartites
- de l'étude des évaluations interne et externe
- du suivi des réclamations et plaintes
- de la réalisation d'inspections conjointement avec les services de l'Etat (ARS, DDCS)
- et de visite de conformité (avant ouverture de nouveaux locaux)

Ce contrôle permet de repérer des dysfonctionnements éventuels mais également d'apporter une aide technique aux établissements :

- Réalisation de préconisations pour adapter la prise en charge
- Formulation de proposition pour améliorer l'accueil et soutenir les équipes : exemple d'équipements innovants proposant une meilleure sécurité ou permettant d'alléger le travail du personnel
- Apport de souplesse au parcours de l'utilisateur : décision de dérogation (situation d'urgence, cas complexes), mise en relation des différents partenaires (directeurs, MDPH, services du Département, EPMS, partenaires divers...).

Ces compétences peuvent être exercées au vue de la diversité des établissements sur le territoire, des échanges avec les autres départements.

Par ailleurs, toutes ces missions sont conduites aussi souvent que possible avec l'autorité conjointe compétente (ARS ou la Direction générale de la Cohésion sociale).



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

➤ **Bénéficiaires :**

Communes ou communautés de communes ayant des projets d'installation d'offre d'hébergement

➤ **Modalités pratiques :**

Le rôle de conseil est gratuit.

➤ **Contact :**

- Département de la Sarthe-DGA Solidarité - Direction Autonomie – Service Offre d'Accueil.
- Directeur Général Adjoint : Marie Hélène GAUTIER
- Chef de service Isabelle Grondin : 02 43 54 71 45
isabelle.grondin@sarthe.fr
- Site internet : www.sarthe.fr/





Fiche de prestation 4.4

➤ **Domaine : SOLIDARITE**

Le service Offre d'accueil de la DGASD accompagne les établissements, services et accueillants familiaux chargés de la prise en charge médico-sociale des personnes âgées et / ou handicapées et les collectivités qui souhaitent accueillir de telles structures sur leur territoire.

➤ **Noms des prestations :** Accueil des personnes âgées et handicapées : Accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des évolutions législatives

➤ **Opérations concernées et périmètre d'intervention :**

Accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des évolutions législatives et notamment de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement :

- Transformation des 42 « Logements-foyers » en « Résidences autonomes » :
- Accompagnement des résidences autonomie dans la mise en place du socle minimal de prestations : mise en place d'actions individuelles ou collectives qui concourent à la prévention de la perte d'autonomie
- Attribution du forfait autonomie lié à la réalisation de missions de prévention par les résidences autonomie, sous réserve de la conclusion d'un contrat pluriannuel

- Accompagnement des 81 établissements pour personnes âgées dépendantes :
- Mise en place à partir de 2017 d'une nouvelle forme de contractualisation avec les EHPAD : fin des conventions tripartites et début des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
- Définition des obligations respectives des parties signataires au contrat et des modalités de suivi des indicateurs financiers et qualitatifs
- Fixation des éléments pluriannuels du budget des établissements et services
- Détermination des objectifs en matière d'activité, de qualité de prise en charge et d'accompagnement des usagers

➤ **Bénéficiaires :**

Communes ou communautés de communes ayant des projets d'installation ou d'évolution d'offre d'hébergement

➤ **Modalités pratiques :**

Le rôle de conseil est gratuit.



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

➤ **Contact :**

- Département de la Sarthe-DGA Solidarité - Direction Autonomie – Service Offre d'Accueil.
- Directeur Général Adjoint : Marie Hélène GAUTIER
- Chef de service : Isabelle GRONDIN : 02 43 54 71 45
isabelle.grondin@sarthe.fr
- Site internet : www.sarthe.fr/

